

Vendredi 06 juin 2008- Ouest France

Bruxelles tacle le projet d'extension du port



Le projet d'extension de Donges Est. Vingt ans qu'on en parle ! : Archives Ouest-France-Franck Dubray

Toujours le serpent de mer de Donges Est... Les mesures prévues pour compenser les dommages à l'environnement doivent être garanties.

Nouveau coup dur pour le projet d'extension du port de Nantes - Saint-Nazaire à Donges Est. La Commission européenne vient de sommer la France de revoir sa copie dans les deux mois. Un ultime avertissement avant de l'envoyer devant la Cour européenne de justice (*lire ci-dessous*). L'engagement au titre des mesures visant à compenser la destruction de l'environnement n'est pas jugé assez consistant.

Le projet visé consiste à construire un quai supplémentaire de cinq cents mètres avec une zone d'activité de cinquante hectares en retrait. Une première étape suivie d'une seconde. Le quai serait allongé jusqu'à 2 600 m et la zone d'activités atteindrait 150 hectares.

Ce secteur de l'estuaire fait l'objet d'attentions particulières au titre de l'environnement. Deux directives, l'une dite Habitat, l'autre dite Oiseaux s'appliquent. Bruxelles ne s'oppose pas en tant que tel au projet, mais demande de recréer des roselières et des vasières ailleurs. En 2006, au terme de nombreuses péripéties, Dominique Perben a accordé son feu vert pour le premier coup de pioche à condition de corser les fameuses mesures compensatoires.

Une commission de scientifiques s'est mise à plancher. Elle avait six mois pour établir son ordonnance. Elle vient tout juste de terminer après un an et demi de concertation. Le résultat a été transmis à Bruxelles qui demande de vraies garanties d'exécution. Bref, l'État français doit apporter sa caution. Reste à savoir s'il est vraiment prêt à apposer le tampon. L'État, dont on

connaît la capacité financière, ne cesse de laisser traîner un projet dont on parlait déjà voilà vingt ans.

Il se dit qu'il le laisserait volontiers tomber. D'autant plus que le vieux serpent de mer n'est sans doute pas au bout de ses peines. Les écologistes sont toujours en embuscade avec un recours, en attente de jugement, devant la cour administrative d'appel. Ils ne sont pas les seuls à contester ce projet. En son temps, Roselyne Bachelot a parlé d'une erreur. À l'inverse, Donges Est a ses farouches partisans dont la CGT.

Déjà inscrit dans plusieurs plans Etat-Région, le projet d'extension l'est encore dans le contrat de plan 2000-2008. « **On ne voit rien venir. Si cette solution n'est pas possible, il faut trancher et prendre d'autres dispositions afin de développer le port** », estime pour sa part Jacques Auxiette. C'est ce qu'il a dit voilà quelques jours à Jean-Louis Borloo...

Thierry BALLU.